

Stationner à l'Université de Neuchâtel

Fiche n° 2 – Obtenir une autorisation de stationnement

Introduction

L'autorisation de stationnement est essentielle pour avoir accès aux parkings de l'Université. Ces autorisations sont délivrées par le Service des bâtiments, de l'environnement et de la sécurité de l'UniNE. Elles sont accordées aux membres du personnel qui répondent aux critères définis par le rectorat. [Plus d'informations →](#)

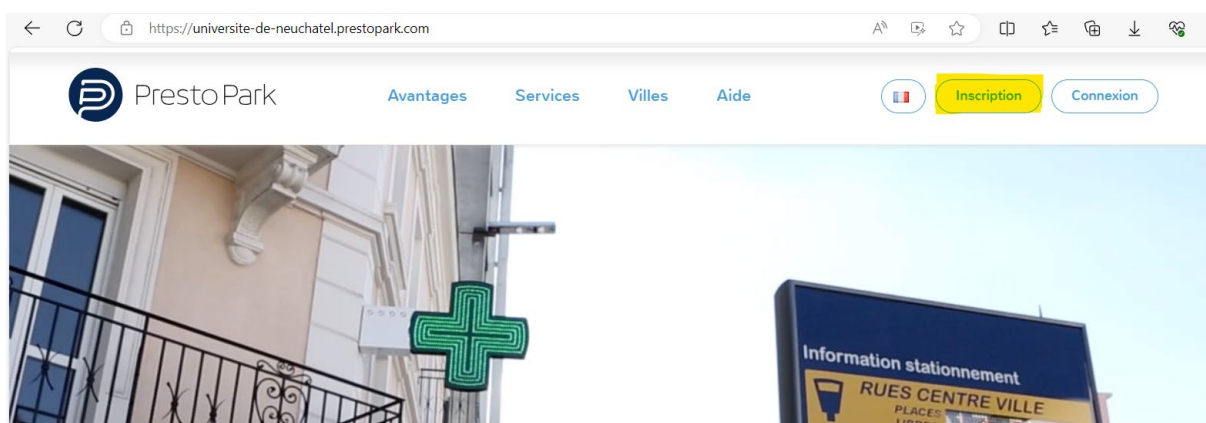
La procédure ci-dessous indique la procédure à suivre pour déposer une demande d'autorisation de stationnement auprès du service compétent.

Etape 1 – Créer un compte PrestoPark

Les personnes qui possèdent déjà un compte PrestoPark inscrit sous l'Université de Neuchâtel et qui souhaitent renouveler leur autorisation passent directement à l'étape 2 (page 3 et suivantes).

→ Se rendre sur le site <https://universite-de-neuchatel.prestopark.com/>

→ Cliquer sur le bouton inscription



→ Compléter les informations personnelles

Création de compte

Type de compte*

Particulier

Professionnel

Gestionnaire de flotte

📘 Gestion de flotte : voir conditions d'utilisation

📘 A cette étape, vous pouvez laisser les champs nom, prénom, type de véhicule et civilité vides

Nom
Facultatif

Prénom
Facultatif

📘 Champs requis

Ville de préférence*

Université de Neuchâtel

Plaque d'immatriculation*

ex:AA123AA

Numéro de mobile*

Adresse e-mail*

ex:support@prestopark.com

Mot de passe*

Confirmation*

📘 Le mot de passe doit contenir au moins 8 caractères

J'accepte les [Conditions générales d'utilisation](#)

J'accepte les [Politique de confidentialité](#)

Mot de passe oublié ?

Valider

→ Sélectionner « Particulier »

→ Indiquer votre nom et prénom

→ S'assurer que la ville de préférence sélectionnée est « Université de Neuchâtel »

→ Indiquer le numéro d'immatriculation de votre véhicule

→ Indiquer votre numéro de téléphone

→ Indiquer votre email professionnel (...@unine.ch)*

→ Choisir un mot de passe

→ Accepter les conditions

→ Cliquer sur Valider

* Les personnes qui ne disposent pas encore d'une adresse e-mail @unine créent un compte avec leur adresse e-mail personnelle, puis envoient un email à l'adresse contact.sbes@unine.ch pour clarifier leur cas.

Etape 2 – Déposer une demande d'autorisation

→ Se connecter sur le site <https://universite-de-neuchatel.prestopark.com/> avec son login (adresse email professionnelle + mot de passe)

→ Cliquer sur l'onglet « Guichet électrique » et sélectionner « Demande de statut spécifique »

PrestoPark Paiement mobile Ticket virtuel **Guichet électronique** Guidage intelligent

Prenom Nom

Demande de statut spécifique
Souscrire, modifier ou renouveler un abonnement
Accéder

Historique de mes demandes
Consulter mes abonnements passés
Accéder

→ Sélectionner « nouvelle demande » ou « renouveler » à gauche de votre numéro d'immatriculation.

| DEMANDES COURANTES | | | | | |
|-------------------------|-----------------|-----------------------|---------|-------------|--------|
| | Immatriculation | Statut | Durée | Date de fin | Etat |
| Nouvelle demande | TEST1234 | - | - | - | - |
| | Immatriculation | Statut | Durée | Date de fin | Etat |
| Renouveler | TEST1234 | Abonnement semestriel | 01 mois | 31/05/2024 | Valide |

→ En cas de première demande, sélectionner le type d'autorisation souhaité. Se référer aux critères d'accès spécifiés dans le règlement en cas de doute. Cliquer sur « Suivant »

Demande / Identification / Choix zone / Activité / Pièces jointes / Parking / Vérification / Paiement

Ville de résidence* Université de Neuchâtel

Type de droit*

Retour à la liste

- Abonnement mobilité réduite
- Abonnement semestriel**
- Usage ponctuel

En cas de renouvellement, le type est identique à l'autorisation précédente. Si vous souhaitez changer de type d'autorisation, écrire un email à contact.sbes@unine.ch.

→ Vérifier votre adresse postale. Cliquer sur « Modifier » pour la mettre à jour si nécessaire. Indiquez au minimum la rue et le numéro, le code postal et la ville. Cliquer sur « Valider », puis sur « Suivant »

one / Activité / Pièces jointes / Parking / Vérification / Paiement

Civilité M.
Nom Nom
Prénom Prenom

Adresse , 50
Code postal 2000
Ville Neuchâtel
Téléphone fixe
Téléphone mobile
Adresse e-mail nom.prenom@unine.ch

Vous pouvez modifier votre adresse en passant [la modifier](#)

Précédent

Suivant

Civilité* M.

Nom* Nom

Prénom* Prenom

Rue 50

Numéro de rue Complément bis, ter, bât...

Complément d'adresse

Code postal* 2000

Ville* Neuchâtel

Téléphone fixe

Téléphone mobile

Adresse e-mail* nom.prenom@unine.ch

* = Champs requis

Annuler

Valider

→ Joindre une copie de la carte grise de votre véhicule au format PDF, JPG ou JPEG.
Cliquer sur « Suivant ».

Demande / Identification / Choix zone / **Activité** / Pièces jointes / Parking / Vérification / Paiement

Nous avons besoin des documents suivants pour vérifier la validité de votre demande pour le statut "Abonnement semestriel".

Carte grise* **Choisir un fichier** Aucun fichier n'a été sélectionné

Précédent

Suivant

En cas de problème, vérifier la taille du fichier (taille maximale : 2 Mo) ou changer de navigateur (utiliser de préférence Firefox ou Chrome).

→ Vérifier les informations et cliquer sur « Valider »

Demande / Identification / Choix zone / **Activité** / Pièces jointes / Parking / **Vérification** / Paiement

Statut de résident Abonnement semestriel

VOS COORDONNÉES

| | | | |
|-----------|---------------------|----------|-----------|
| Civilité | M. | Prénom | Prenom |
| Nom | Nom | | |
| Adresse | , 50 | Ville | Neuchâtel |
| CP | 2000 | Portable | |
| Téléphone | | | |
| E-mail | nom.prenom@unine.ch | | |

VOTRE VÉHICULE

Immatriculation TEST1234

DOCUMENTS FOURNIS

Carte grise [file_1714484419.jpg](#)

Toujours des problèmes ? [Ecrivez-nous](#)

Annuler

Valider

→ Accepter les conditions et cliquer sur « Suivant »

En confirmant ci-dessous, vous confirmez que les informations ci-dessus sont correctes.

J'accepte les dispositions réglementaires et législatives *

[Retour à la liste](#)

Suivant

La demande est envoyée au SBES afin d'être traitée dans les meilleurs délais. La réponse est envoyée par email.

Attention ! L'autorisation n'est pas suffisante pour vous parquer à l'Université.

Après avoir reçu l'email ci-dessus, vous devez vous assurer de payer vos frais de parking selon les modalités de votre autorisation :

- Autorisation « usage ponctuel » : paiement horaire à l'horodateur ou par application mobile lorsque vous stationnez à l'Université
- Autorisation « abonnement semestriel » : achat de forfaits mensuels, trimestriels ou semestriels en ligne ou paiement horaire selon les mêmes modalités que l'usage ponctuel

Sans paiement, votre véhicule n'est pas autorisé à stationner, même si vous avez une autorisation.